

Collège W. LANDOWSKA
8, avenue des diablots
95320 Saint-Leu-la-Forêt
Tel : 01 34 13 48 72

Saint-Leu-la-Forêt, le 5 mars 2025,

SEJOUR DE PLEINE NATURE à MORILLON

Accompagnateurs :

Mme DAMASE
Mme DAMOU
Mme MERCHIER
Mme WICKERS
M. BALLION
M. KHAMFONG
M. MERCHIER

Coordonnées du centre :

DMJ
Chalet des pistes
109 route de Samoëns
74 440 MORILLON
Tel : 04-50-90-71-19

Madame, Monsieur,

Le séjour de pleine nature à Morillon pour les classes de 5^{ème} 3 et 5^{ème} 4 arrive bientôt.

Voici les dernières informations :

➤ TRANSPORT :

Départ : Rendez-vous le **dimanche 16 mars 2025 à 8H30 devant le collège.**
Arrivée au centre vers 18H (un message sera diffusé sur le site Internet du collège : <http://www.clg-landowska-st-leu.ac-versailles.fr>).

Retour : Départ du centre le vendredi 21 mars 2025 à **14H00.**
Arrivée devant le collège le **vendredi 21 mars 2025 entre 22H30 et 23H.**

Recommandations pour le voyage :

Prévoir un pique-nique pour le **dimanche midi et soir**, ainsi que des boissons, le tout rangé dans un sac à dos (étanche si possible) à part.

Ce sac ne devra pas être mis dans la soute du car au départ !

Il sera **interdit de manger et de boire dans le car** (y compris bonbons et chewing-gum...).

En cas de mal de transport, merci de nous prévenir au départ et prévoyez le nécessaire pour votre enfant (médicament à prendre avant l'heure du départ et pour le retour !).

➤ BAGAGES :

N'oubliez pas d'ajouter dans la valise de votre enfant : une paire de chaussons pour l'intérieur, des sacs pour le linge sale, des lunettes de soleil et de la crème solaire, un grand sac poubelle pour faire de la luge, et bien sûr l'équipement nécessaire à la pratique du ski (voir liste fournie).

Vous pouvez ajouter des timbres ou des enveloppes timbrées pour la correspondance éventuelle, des pastilles pour la gorge, et le carnet ESF (Ecole du ski français) s'il en possède un.

Si votre enfant suit un traitement médical, veuillez ajouter dans ses bagages son carnet de santé.

Les **médicaments et l'ordonnance devront être remis au professeur responsable avant la montée dans le car.**

En cas de dépenses médicales engagées pour votre enfant durant le séjour, nous vous demanderons de les rembourser au retour du car, le **vendredi 21 mars**, lorsque que vous récupèrerez votre enfant. Vous serez avertis par téléphone de tous problèmes éventuels.

Les enfants peuvent apporter un (ou des) livre(s) de lecture et des jeux.

Nous déconseillons fortement à votre enfant d'apporter des objets de valeur.

➤ **TELEPHONE :**

Le téléphone portable de chaque élève sera ramassé et mis sous clé à l'arrivée au chalet. Il sera donné à chaque élève le mercredi, puis récupéré rapidement et rendu le vendredi 21 mars. Vous pourrez prendre de nos nouvelles sur le site Internet du collège. Un petit mot accompagné de trois ou quatre photographies y seront mis tous les soirs.

<http://www.clg-landowska-st-leu.ac-versailles.fr/>

Cliquez alors sur « Sorties et Voyages » puis « Voyage au ski MORILLON 2025 ».

En cas d'urgence vous pourrez nous contacter au 06 33 05 89 40 (Mme MERCHIER).

➤ **ARGENT DE POCHE ET SOUVENIRS :**

Toutes les dépenses du séjour sont prévues. Néanmoins, si votre enfant souhaite rapporter des petits souvenirs, il peut disposer d'un peu d'argent de poche, dans un porte-monnaie à son nom (20 € à titre indicatif).

Les petits achats (timbres, mouchoirs en papier...) seront à prévoir avant le voyage.

Si votre enfant possède un appareil photo numérique, cela nous permettra de récupérer ses photos tout de suite durant le séjour.

➤ **TRAVAIL PEDAGOGIQUE :**

Les élèves auront à remplir leur journal de bord tous les jours.

Ils auront aussi un travail sur les dépenses énergétiques.

Prévoir donc une trousse complète, de quoi écrire et colorier, un cahier ou un carnet, une pochette à rabat avec des feuilles et une calculatrice.

➤ **DISCIPLINE ET EMPLOI DU TEMPS :**

Aucun désordre ou désobéissance ne sera toléré.

La détention et la consommation d'alcool, de tabac ou de drogue sont strictement interdites et feront l'objet d'une exclusion immédiate du centre.

Compte tenu de l'effectif du groupe (49 élèves), et des risques encourus en milieu naturel, les enfants devront respecter les consignes de sécurité et les temps de repos ainsi que les heures de sommeil indispensables au bon déroulement du séjour.

Votre enfant va prendre connaissance du règlement intérieur du chalet, et dès le premier jour nous allons tous ensemble fixer les règles de vie à respecter.

Ils auront besoin de beaucoup d'énergie et d'attention sur les pistes.

En cas d'infraction grave aux différentes consignes, vous serez immédiatement prévenus par téléphone, et des sanctions seront prises sur place et au retour !

Nous souhaitons à tous les enfants un excellent séjour, une bonne expérience de la vie en groupe ainsi qu'une belle découverte de la montagne.

Nous espérons avoir répondu aux questions que vous vous posiez sur ce séjour, et sommes à votre disposition pour tout autre renseignement.

L'équipe d'encadrants.